



Renouvellement d'adhésion à la Chambre Nationale des MJPM Année 2019

Je, soussigné(e),
 Installé(e) à
 Né(e) le
 Renouvelle mon adhésion à la Chambre nationale des Mandataires judiciaires à la protection des majeurs, en qualité de membre actif, à partir du.....

Agissant en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, depuis le

Près de la **Cour d'Appel de**

et sous contrôle de la **DDCSPP de**

Par ailleurs,

- Je suis adhérent à, association professionnelle de MJPM.
- Je n'adhère à aucune organisation professionnelle et m'engage à informer la Chambre Nationale des MJPM de toute adhésion future à une organisation professionnelle.

A, leSignature :

L'adhésion est composée d'un droit d'entrée de 30 euros

ET

- ✓ ***D'une Cotisation annuelle de 30 euros pour les attentes d'agrément.***
- ✓ ***D'une cotisation annuelle variant de 150 à 450 euros selon l'année d'agrément :***
 Depuis 1 ans : 150 euros - Depuis 2 ans : 250 euros
 Depuis 3 ans : 350 euros - Depuis 4 ans et plus : 450 euros

Règlement à adresser :

- ✓ ***Par chèque à l'ordre de « Chambre Nationale des MJPM », à l'adresse suivante :***
 Mme COUSIN Jessica, 13 rue Auber 27440 Mesnil Verclives
- ✓ ***Par virement, sur le compte de la Chambre Nationale des MJPM, dont les références bancaires sont les suivantes : IBAN : FR76 1010 7001 1800 5130 3149 875***
 BIC : BREDFRPPXXX